

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019887

### Maladie

Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5678 Société :

Actif  Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL FAKIR Mustapha

Date de naissance : 05/12/1961

Adresse :

Tél. : 06 62 78 84 46 Total des frais engagés : 115000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/07/2023

Nom et prénom du malade : EL Fakir Yahya Age : 19 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : None

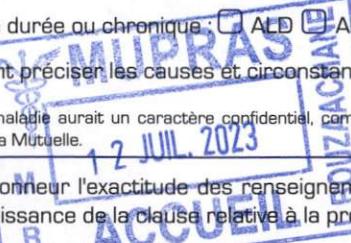
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : None

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MUPRAS Le : 12 JUIL. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/05/23	C		3.000.000	Dr. Wissal EL SOUFI Dermatologue - Vénéréologue Boulevard Hassan II - Casablanca Etage 2 - Casablanca Tél: 06 62 86 82 81 - Fax: 05 22 87 26 91

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL IMAAN RAZI Dr. MEDDAH MOUSSA Hay Lakemat, Rue 20, N°51 Casablanca Tél: 05 22 21 33 13 ASMI: 06 61 08 55 01	08/05/23	1034

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
HOUSSEY PANORAMIQUE Mohamed BISTE 62 20 61	08/05/23	B.150+	2700DH

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G	

DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	COEFFICIENT DES TRAVAUX			

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Wissal El Soussi Ait Said

Dermatologue-Vénéréologue

- Maladies de la peau, cheveux et ongles
- Maladies sexuellement transmissibles
- Dermatologie- Allergologie
- Dermatologie Esthétique
- Cosmétologie • Lasers

الدكتورة وصال السوسي آيت سعيد  
إختصاصية في الأمراض الجلدية والتناسلية  
أمراض الجلد، الشعر، الأظافر  
الأمراض المدقولة جنسيا  
حساسية الجلد  
التجميل الطبي، الليزر

# W

Casablanca, le 09/05/2023

Mr El fakir Yahya

Maphar  
Bd Alkimiia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Curacne 40mg cap molle  
b30  
P.P.V : 517,00 DH  
6 113001 183135

$$17,00 \times 2 = 1254,1$$

Curacne 40 →

1254,1 1254,1

Maphar  
Bd Alkimiia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Curacne 40mg cap molle  
b30  
P.P.V : 517,00 DH  
6 113001 183135

02 mars

PHARMACIE AL IMAM MALEK

Dr. MEDDAH Mourad

100 Lakemar, Rue 28, N° 64

Casablanca

Tél.: 05 22 21 33 13

GSM: 06 61 08 55 05

Dr. WISSAL EL SOUSSI  
Dermatologue - Vénéréologue  
Bd 2 Mars Andalous 3 N° 741 Etage 2  
Casablanca 10620  
Tél: 05 22 21 33 13 - 06 61 08 55 05

 drelsoussiwissal@gmail.com

 05 22 87 26 81 / 06 62 86 82 81

📍 Bd 2 mars Andalous 3 n°741 étage 2 (croisement Bd 2 mars et Bd panoramique) Casablanca  
شارع 2 مارس، أندلس 3، رقم 741 الطابق الثاني الدار البيضاء (تقاطع شارع 2 مارس المنظر العام)

**Dr. Wissal El Soussi Ait Said**

Dermatologue-Vénéréologue

- Maladies de la peau, cheveux et ongles
- Maladies sexuellement transmissibles
- Dermatologie- Allergologie
- Dermatologie Esthétique
- Cosmétologie • Lasers

الدكتورة وصال السوسي أيت سعيد  
إختصاصية في الأمراض الجلدية و التناسلية  
أمراض الجلد، الشعر، الأظافر  
الأمراض المنقولة جنسيا  
حساسية الجلد  
التجميل الطبي، الليزر

Casablanca, le

08/05/2023

n° EL fakir yahya

- A MAT ; A LAT

- chelt, T 6

LABORATOIRE PANORAMIQUE  
D'ANALYSES MEDICALES  
Dr. KADIR Mohamed  
Biology  
Tél: 062 82 20 61

Dr. Wissal EL SOUSSI  
Dermatologue Vénéréologue  
Bd. 2 Mars Andalous 3 n°741 Casablanca  
06 62 86 82 81 / 05 22 97 76 51

 [drelsoussiwissal@gmail.com](mailto:drelsoussiwissal@gmail.com)

 05 22 87 26 81 / 06 62 86 82 81

📍 Bd 2 mars Andalous 3 n°741 étage 2 (croisement Bd 2 mars et Bd panoramique) Casablanca  
شارع 2 مارس، أندلس 3، رقم 741 الطابق الثاني الدار البيضاء ( تقاطع شارع 2 مارس المنظر العام )

**Dr. KADIRI Mohamed**  
**Biogiste**

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique  
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique  
Diagnostique Biologique et Parasitaire  
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris  
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

**FACTURE N° : 230500227**

CASABLANCA le 08-05-2023

**M. EL FAKIR Yahya**

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Cle
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E20
0134	Triglycérides	B60
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0106	Cholestérol total	B30

Total des B : 190

**TOTAL DOSSIER : 270.00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent soixante-dix dirhams .





الدكتور (النافاري) محمد  
أخصائي في التحاليلات الطبية

# مختبر التحاليلات الطبية بانورامايك

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

Dr. KADIRI Mohamed  
Biologiste

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique  
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique  
Diagnostique Biologique et Parasitaire  
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris 5  
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

Date du prélèvement : 08-05-2023 à 08:50

Code patient : 2023010276

Né(e) le : 08-03-2004 (19 ans)



**M. EL FAKIR Yahya**

Dossier N° : 2023050561

Dr EL SOUSSI WISSAL

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

### BIOCHIMIE SANGUINE

			03-01-2023
Cholestérol total (Architect /Abbott)	1.69 g/L 4.36 mmol/L	(<2.20) (<5.68)	1.67
Triglycérides (Architect Abbott)	1.34 g/L 1.53 mmol/L	(<1.50) (<1.71)	0.86
Transaminases GOT (ASAT) (Architect Abbott)	28 UI/L	(0-40)	27
Transaminases TGP (ALAT) (Architect /Abbott)	27 UI/L	(0-40)	47

Validé par Dr. KADIRI Mohamed

Dr. KADIRI Mohamed  
Biologiste



197, Bd Panoramique , Angle Bd 2 Mars , Ain chock - Casablanca.  
Tél : 0522 52 29 61 - 0522 52 19 83 / Fax : 0522 52 26 59 / GSM : 0661 29 71 61

Patente : 34033937 - I.F : 51360060 - C.N.S.S : 60704458 - ICE : 001714638000061 - INPE : 093002053  
E-mail : labopanoramique197@gmail.com